

Paris, le 10 avril 2026

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS DES FONDS

MIROVA ACTIONS EURO

(Codes ISIN : Part R/D : FR0010091116 / Part R/C : FR0012925774 / Part N/D : FR0013488046 / Part N/C : FR0013488061)

MIROVA ACTIONS EUROPE

(Codes ISIN : Part C : FR0000976292 / Part I : FR0010160507 / Part F : FR0010456590)

MIROVA ACTIONS MONDE

(Code ISIN : FR0010091173)

MIROVA OBLI EURO

(Codes ISIN : Part T : FR0010833228 / Part RC : FR0010028985 / Part RD : FR0010161612)

Nous vous informons que le conseil d'administration (le "Conseil") de la SICAV MIROVA FUNDS (le "Maître"), dont les fonds ci-dessus sont des nourriciers, a pris la décision de modifier le prospectus du Maître. Les modifications suivantes seront reprises dans les prospectus des nourriciers.

La directive (UE) 2024/927 du Parlement européen et du Conseil du 13 mars 2024, qui modifie les directives AIFM et OPCVM (UCITS), prévoit le déploiement généralisé des outils de gestion de liquidité dans les OPCVM et FIA européens.

L'objectif de ce texte est d'améliorer et d'homogénéiser l'utilisation de ces outils au sein de l'Union Européenne et permettre ainsi une meilleure protection des investisseurs en cas de crise ou de tensions sur les marchés.

Dans ce cadre, et au regard de la nature des fonds listés ci-dessus, la société de gestion a fait le choix de compléter le mécanisme de plafonnement des rachats (Gates) déjà présents dans ces fonds, en intégrant un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative (« swing pricing »).

Le swing pricing est un mécanisme par lequel la valeur liquidative est ajustée à la hausse ou à la baisse, dans les cas où le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur une valeur liquidative dépasse un seuil préétabli déterminé par la société de Gestion, de manière à faire supporter aux porteurs entrants ou sortants le coût du réaménagement du portefeuille pour gérer ces entrées et sorties. Ce mécanisme est protecteur pour les porteurs qui demeurent dans le fonds.

Ces modifications entreront en vigueur le **16 avril 2026**.

Les autres dispositions de la documentation juridique restent inchangées.

Les DICI et prospectus peuvent vous être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

Natixis Investment Managers International

43 avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS

E-mail : clientservicingAM@natixis.com

Ces documents sont également disponibles sur le site internet : www.im.natixis.com